



HAL
open science

La reine Marie d'Anjou : commanditaire des travaux du château de Chinon au milieu du XVe siècle ?

Solveig Bourocher

► **To cite this version:**

Solveig Bourocher. La reine Marie d'Anjou : commanditaire des travaux du château de Chinon au milieu du XVe siècle ?. Le mécénat féminin en France et en Bourgogne, XVe-XVIe siècles. Nouvelles Perspectives, May 2010, Liège, Belgique. pp. 497-506. halshs-00835413

HAL Id: halshs-00835413

<https://shs.hal.science/halshs-00835413>

Submitted on 19 Jun 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE MÉCENAT FÉMININ EN FRANCE ET EN BOURGOGNE, XV^e–XVI^e SIÈCLES

NOUVELLES PERSPECTIVES



ACTES DE LA JOURNÉE D'ÉTUDE INTERNATIONALE

organisée à l'Université de Liège
le 10 mai 2010,
édités par Laure FAGNART et Elizabeth L'ESTRANGE,

 de boeck

Le Moyen Âge, t. 117, fasc. 3–4, 2011.

La reine Marie d'Anjou : commanditaire des travaux du château de Chinon au milieu du xv^e siècle?*

L'étude des logis royaux du château de Chinon au xv^e siècle, s'intéressant avant tout à des problématiques architecturales visant à mieux comprendre la chronologie du chantier ou bien encore la disposition, la distribution et la fonction des pièces, avait peu de chance *a priori* de rencontrer la question du mécénat féminin. Pourtant, l'analyse de sources écrites combinée aux observations archéologiques met en évidence l'importance d'un personnage, jusqu'ici assez peu considéré, qui résida au château et qui y ordonna des travaux : la reine Marie d'Anjou, épouse de Charles VII et sœur aînée du roi René.

Le pouvoir personnel de la reine

Marie d'Anjou a toujours été décrite comme une femme timide et effacée par sa puissante mère Yolande d'Aragon et par la belle Agnès Sorel, maîtresse officielle du roi, mais dès 1997, B. Chevalier a su lui redonner toute sa « gloire¹ ». Marie appartenait à la prestigieuse et puissante famille d'Anjou. Élevée dans des demeures riches de collections et de décor, elle avait reçu une éducation privilégiée. Devenue reine, elle n'oublia pas son ascendance et donna à son premier fils le prénom Louis *en remembrance de saint Loys*

* AUTEUR : Solveig BOUROCHER, Université François-Rabelais/CESR (Centre d'Études Supérieures de la Renaissance) – Tours, solveig.bourocher@free.fr.

1. B. CHEVALIER, Marie d'Anjou, une reine sans gloire, 1404–1463, *Autour de Marguerite d'Écosse. Reines, princesses et dames du xv^e siècle. Actes du colloques de Thouars du 23 et 24 mai 1997*, éd. P. CONTAMINE, G. CONTAMINE, Paris, 1999, p. 81–98.

de Marseille, saint de la maison d'Anjou². Aux côtés de sa mère et de ses frères, Charles du Maine et René d'Anjou, elle exerça un certain pouvoir au gouvernement. À partir de 1433, à la chute de Georges de La Trémoille, la reine obtint plusieurs responsabilités : le roi lui donna entièrement *la charge et gouvernement de la personne, estat et despense* du dauphin puis quand Charles VII se rendit en Dauphiné, il délégua ses pouvoirs à Marie, retenue à Chinon par une grossesse, et qui remplit en son absence les fonctions de *lieutenant du Roi* dont, entre autres, la présidence du conseil³. G. du Fresne de Beaucourt précise qu'à partir de cet instant il fallait *avoir l'ayde de la royne* pour atteindre Charles du Maine qui a *grant gouvernement autour du roy* et *la royne de Naples sa mère*⁴. Pendant tout son règne, Charles VII ne cessa de soutenir son épouse dans ses actions politiques, comme lorsqu'il mit à sa disposition conseillers et ambassadeurs pour l'aider à obtenir ses droits héréditaires sur l'Aragon, et pour le financement de son hôtel. En 1433, le roi offrit 2 000 livres tournois provenant de la recette ordinaire du Rouergue à la reine⁵. Les dons d'argent et de terres furent constants : en 1445, les revenus de la foire annuelle de Sainte-Ménéhould furent attribués à la reine, tout comme les terres de Cousy et de Cessenon en Languedoc ou les recettes des péages royaux de Beaucaire et de Nîmes en 1447⁶.

En somme, Marie d'Anjou, dont le mécénat a jusqu'ici peu retenu l'attention des chercheurs, a mené une vie aussi faste qu'Isabeau de Bavière ou Anne de Bretagne. Elle dirigea ainsi une centaine de personnes dans sa maison et dépensa pas moins de 26 586 livres, 2 sous et 6 deniers tournois en 1445 pour des étoffes, des pièces d'orfèvrerie, des livres enluminés, des coffres et divers travaux au château de Chinon. En effet, à partir de 1454, le logis royal de Chinon devint la résidence de prédilection de la reine. Marie avait reçu le domaine en douaire le 27 mai 1423 et elle le conserva après la mort de son époux, ses droits ayant été confirmés par Louis XI dès sa montée sur le trône⁷. Ses appartements occupaient d'ailleurs, au château, une place stratégique dans le parcours du cérémonial de cour.

2. PARIS, Bibliothèque nationale de France (= BnF), ms. fr. 9667, 2, 2, cité par CHEVALIER, Marie d'Anjou, p. 83.

3. G. DU FRESNE DE BEAUCOURT, *Histoire de Charles VII*, t. 2, Paris, 1882, p. 302.

4. *Ibid.*, t. 3, p. 82.

5. *Ibid.*, t. 2, p. 301.

6. A. VALLET DE VIRVILLE, *Histoire de Charles VII, roi de France et de son époque*, t. 3, Paris, 1865, p. 80, 176.

7. Lettres patentes et comptes signés au château de Chinon, *Fragments de comptes de la reine* (n. ch.), PARIS, Archives nationales de France (= ANF), KK 530²; Lettre de la reine au dauphin Louis, 24 juillet 1461, PARIS, BnF, ms. fr. 20429.

La localisation des appartements de la reine au château de Chinon

La forteresse de Chinon, construite sur un vaste éperon rocheux, domine la ville et la Vienne. Elle est composée de trois châteaux, séparés par des douves sèches et profondes : le Fort Saint-Georges à l'est, le Fort du Coudray à l'ouest et le château du Milieu au centre (fig. 1). Les vestiges des logis royaux se situent dans l'angle sud-ouest du château du Milieu, contre la courtine sud. À l'origine, ils faisaient partie d'un ensemble de bâtiments formant un U autour d'une cour rectangulaire : l'aile ouest abritant un portail menant au château du Coudray et l'aile nord interrompue par la chapelle Saint-Méline reliée par une galerie au prieuré du même nom, encore visibles sur un plan du XVIII^e siècle, ont malheureusement entièrement disparu aujourd'hui (fig. 2).

L'aile sud, que nous pouvons actuellement observer, porte à elle seule le nom de *Logis Royaux* puisqu'elle est constituée de trois entités dues à des campagnes de construction différentes, plus ou moins éloignées dans le temps, et contenant divers appartements. Il est traditionnellement convenu de distinguer le bâtiment de la grande salle à l'extrémité orientale – dont il ne reste plus que les fondations et le pignon occidental – des *Grands Combles* et des *Petits Combles* (fig. 3). Arnaud de Saint-Jouan, architecte en chef des Monuments historiques et chargé de la restauration des logis à partir de 2003, propose de reconstituer les pièces de la seconde moitié du xv^e siècle comme suit⁸ : quatre pièces en enfilade occupaient le rez-de-chaussée des Grands et Petits Combles, composé d'une salle d'armes, de cuisines du *commyn*, d'une *salle du commyn* et d'une sommellerie, ainsi que l'étage dont les Petits Combles accueillait deux chambres réservées au roi et les Grands Combles deux espaces moins bien définis, appelés *petite salle* et *salle des gardes*. En fait, ces dénominations proviennent toutes d'une seule et même source, un inventaire datant de 1633, dont les informations recouvrent une réalité trop tardive et ne peuvent, par conséquent, être attribuées au xv^e siècle⁹. Seul le souvenir des appartements du roi, déjà mentionnés à cet emplacement dans des inventaires plus anciens, semble persister¹⁰. Mais ce qui frappe dans les plans établis par Arnaud de Saint-Jouan c'est la disposition des appartements de

8. A. DE SAINT-JOUAN, Les logis royaux du château de Chinon, *Monuments en Touraine. Actes du 155^e Congrès archéologique de France de 1997*, Paris, 2003, p. 105–113.

9. Procès-verbal de prise, visite et estimation des réparations faites au château de Chinon, dressé par Jacques Boulitz, trésorier général de France, commissaire délégué à ce sujet par le Bureau des finances, 1633, TOURS, Archives départementales d'Indre-et-Loire (= ADIL), C 655.

10. Inventaire des munitions entreposées dans le château, 1568, CHINON, Archives communales, BB1 ; L. BOISNARD, L'inventaire du château de Chinon en 1569, *Bulletin de la Société des Amis du Vieux Chinon*, t. 9, n° 2, 1988, p. 147–154 ; Inventaire des munitions fait au château de Chinon, 20 octobre 1616, PARIS, BnF, ms. fr. 10204.

Marie d'Anjou, situés, selon lui, au rez-de-chaussée, sous la grande salle, à l'est des Grands Combles (fig. 3). Dans son article, l'architecte précise que la reine possédait « une chambre, "une pièce d'air", un "retrait" et une cuisine », sans pour autant indiquer ses sources. La présence des appartements de Marie d'Anjou dans de petites pièces basses sans éléments de confort apparents, tels que de grandes baies à coussièges ou de belles cheminées, paraît surprenante, d'autant plus qu'aucun autre exemple d'appartements royaux aménagés sous une grande salle n'a pu être recensé entre le ^{xiv}^e et le ^{xvi}^e siècle. Mais l'auteur ne se contente pas d'évoquer des chambres sans destinataires privilégiés et le nom de Marie d'Anjou associé au château de Chinon devait bien provenir d'indices réels dans des archives existantes.

En effet, c'est un historien, M. Philippe, chargé par le Service régional d'Archéologie du Centre d'une étude documentaire sur le château de Chinon en 2001, qui releva dans des comptes et des inventaires plusieurs citations concernant des chambres, notamment celle de Marie d'Anjou¹¹. Dans les comptes de l'argenterie de la reine de 1454–1455 sont en effet commandés *deux grans marchepiéz [...] à mectre et tenir devant les fenestres de la chambre d'icelle oudit chasteau regardant du costé de la ville et trois autres clefs [...] pour fermer trois huys de trois chambres qui sont es galleries de dessus la chambre de ladite dame et dessus la grant salle du chasteau dudit Chinon*¹². De nombreux indices spatiaux permettent de situer avec précision la chambre de la reine qui se trouvait bien dans le logis sud *regardant du costé de la ville*. Mais M. Philippe, qui s'est avant tout concentré sur les textes et les recoupements qu'il pouvait établir entre eux, formula une hypothèse quant à l'emplacement des appartements de Marie d'Anjou, sans vérifier si elle était corroborée par des éléments architecturaux. Ainsi, pour lui, la chambre de la reine était au rez-de-chaussée à côté d'une grande salle de plain-pied, sous des chambres distribuées à l'étage par une galerie. Sur ses plans, A. de Saint-Jouan repositionne la grande salle à l'étage, comme sur la gravure de Gaignières¹³, mais garde les appartements de Marie d'Anjou au rez-de-chaussée, faisant fi du sens de la seconde citation qui s'avère être décisif pour comprendre les logis.

La chambre de la reine ou plus largement son appartement est clairement situé sous des chambres disposées le long d'une galerie. Ces dernières sont bien *de dessus la chambre de ladite dame* c'est-à-dire superposées à la chambre tandis qu'elles sont *dessus la grant salle* ce qui renvoie plutôt à une idée de

11. M. PHILIPPE, *Le château de Chinon. Étude documentaire*, Orléans, 2001.

12. Comptes de l'argenterie de la reine de 1454–1455, PARIS, ANF, KK 55, ff. 68v, 70r.

13. *Veüe de la Chambre du Roy Charles 7.e dans le Chasteau de Chinon, où il receut la Pucelle d'Orléans; Mons.r le duc de Richelieu, à qui appartient ledict chasteau, a donné ordre pour le demolir*, gravure réalisée par Louis Boudon (?) à partir d'une aquarelle de Roger Gaignières, 1699, PARIS, BnF, Dépt des Estampes, Coll. Roger Gaignières, n° 5322.

hiérarchie verticale : elles surplombent la grande salle sans prendre littéralement appui sur elle. Seules deux pièces correspondent à cette description, ce sont les pièces de l'étage des Grands Combles, comprises entre la grande salle et les chambres du roi dans les Petits Combles (fig. 5). Juste au-dessus, une galerie large de 2 mètres donnent sur deux pièces hautes sous charpente et munies d'une cheminée. La grande salle quant à elle ne possédait pas de plancher pouvant accueillir d'autres chambres puisque aucune trace de solives ou de consoles bûchées n'a pu être observée sur le pignon conservé. Elle était couverte d'une charpente lambrissée, comme aux châteaux de Mehun-sur-Yèvre, de Saumur et de Loches.

Aujourd'hui, aucune porte ne permet de relier la chambre orientale des appartements de la reine à la grande salle et la porte de la chambre occidentale s'ouvrant sur les appartements du roi n'est visiblement pas d'origine : une différence de niveau de plancher d'1,65 mètre entre les appartements du roi et de la reine a nécessité la construction d'un escalier en bois contre le mur pignon séparant les Grands et Petits Combles au ^{xx}e siècle, lors de l'aménagement des logis en musée. L'étude préventive du bâti, menée en 2007 par l'équipe du service archéologique d'Indre-et-Loire, dirigée par B. Dufay, permet, entre autres, de répondre à la question de la distribution des pièces et de ses changements ou perturbations au cours des siècles¹⁴. Les observations attentives et analyses des maçonneries distinguèrent trois grandes phases de construction : la première concerne l'élévation de la courtine sud scandée de contreforts et de tours au ^{xi}e siècle ; la deuxième regroupe les premiers bâtiments de plain-pied édifiés contre cette courtine entre les règnes d'Henri II Plantagenêt et de Philippe Auguste ; la troisième, quant à elle, correspond à la construction progressive de véritables logis résidentiels du ^{xiv}e au ^{xv}e siècle (fig. 4).

La construction des logis royaux jusqu'à l'installation de Marie d'Anjou

Au ^{xiv}e siècle, un incendie (phase 2, état 5) entraîna la reconstruction du bâtiment occidental doté d'un étage couvert d'une charpente apparente et d'une tour d'escalier rectangulaire accolée contre l'angle nord-est de l'édifice pour accéder aux deux niveaux. Au rez-de-chaussée, un couloir s'ouvrait à la fois sur une grande pièce et sur une tour de latrines rectangulaire préexistante contre la courtine (phase 2, état 4). À l'étage, le volume était unique,

14. B. DUFAY, B. LEFEBVRE, S. BOUROCHER, *Forteresse de Chinon (37). Château du Milieu : étude des Logis royaux*, Rapport d'étude du bâti, Orléans, 2007. L'étude préventive fut réalisée dans le cadre de la campagne de restauration programmée en mai 2007 par A. de Saint-Jouan afin de pourvoir les logis d'une toiture manquante depuis de nombreuses années et de reconstruire l'étage largement abîmé par les intempéries.

largement éclairé par des baies dont l'une dans la galerie de pierre au sud, très bien conservée aujourd'hui, est ornée de tores à listel et de cavets. Ces moulures, très utilisées dans les demeures angevines de Louis I^{er} d'Anjou, laissent penser que cette grande salle haute fut édifiée sous les ordres du duc, qui devint comte de Touraine en 1370. Dès la prise de ses fonctions, le duc chargea les châtelains du château de Chinon de réparer les dommages causés par les Anglais autour de 1350¹⁵. Les textes ne localisent pas clairement les travaux mais l'incendie peut être rapproché du saccage des Anglais et les réparations de la reconstruction du bâtiment occidental. D'autre part, dans les comptes de construction du château de Saumur, la mention de l'édification *a Chinon* [d']*un auditoire a tenir les assises semblable de celle de Saumur* entre 1370 et 1376 pourrait correspondre à ce nouveau bâtiment¹⁶. En effet, la ville ne possédait aucun édifice judiciaire avant la première moitié du xv^e siècle et il est courant de constater la présence de salles de justice permanentes ou temporaires à l'intérieur même des châteaux seigneuriaux ou royaux. Mais Louis I^{er} d'Anjou, ruiné par les conquêtes qu'il engagea au royaume de Naples, ne put payer tous les travaux entrepris au château de Chinon. C'est sûrement la raison pour laquelle Yolande d'Aragon se vit dans l'obligation de rembourser, en 1409, 100 livres à un certain Jean d'Angelart *a cause des restes que son feu pere devoit pour les euvres du chastel de Chinon*¹⁷.

Au début du xv^e siècle, le bâtiment occidental fut séparé en deux par un mur de refend s'élevant sur les deux niveaux de circulation et délimitant ainsi quatre pièces de superficie presque égale et chauffées par de nouvelles cheminées engagées dans le mur (phase 3, état 7). Les cheminées ornées de l'étage ont été grandement restaurées mais la porte, percée au rez-de-chaussée, a conservé ses moulures d'origine, composées d'un tore épais dégagé par des gorges partant de bases prismatiques caractéristiques de la toute fin du xiv^e et du xv^e siècle. L'ajout d'un mur de refend constitue une modification assez modeste mais cependant très significative d'un besoin accru de confort qui peut s'expliquer par l'utilisation du logis de Chinon comme d'un relais de chasse par le dauphin Charles, avant l'installation de sa cour en 1427. Or, les comptes de l'écurie du dauphin montrent que Charles, duc de Touraine

15. *Recueil de documents sur la famille d'Anjou*, 1380, PARIS, ANF, P 1334, fol. 1r; Lettres patentes de Louis I^{er} d'Anjou, 1370, J 375, n° 2, fol. 1r.

16. Comptes de Macé Darne, maître des œuvres de Louis I^{er} d'Anjou et comte du Maine entre 1367 et 1376, LONDRES, British Library, Add. ms. 21201, fol. 139r (microfilm à ANGERS, Archives départementales du Maine-et-Loire, 1 Mi 37).

17. *Comptes de l'hôtel de Yolande d'Aragon, reine de Sicile*, 1409 (n. ch.), PARIS, ANF, KK 243. Le *feu pere* ne désigne pas le père de Yolande d'Aragon, Jean I^{er} d'Aragon, qui n'avait aucun lien avec le château de Chinon, mais plutôt le père de son époux Louis II d'Anjou, à savoir Louis I^{er} d'Anjou, comte de Touraine entre 1370 et 1384.

depuis 1417, séjourna une grande partie de ses étés 1419, 1420, 1421 et 1422 à Chinon, pour aller chasser dans la forêt alentour¹⁸.

Par la suite, de nombreux travaux furent engagés, transformant l'édifice élevé par le duc d'Anjou et la salle de plain-pied héritée des Plantagenêt, pour créer des logis composés d'une grande salle et d'appartements munis de retraits et de latrines. L'étage du bâtiment occidental fut couvert d'un plancher pour ménager un niveau habitable sous combles. Sa galerie de pierre fut détruite au profit d'une galerie de bois plus légère et ouverte sur la pièce de l'extrémité ouest, une tour de latrines rectangulaire fut accolée au pignon occidental et des portes furent percées au nord pour donner accès aux pièces de l'aile ouest (phase 3, état 8). La salle orientale, quant à elle, fut surélevée pour atteindre trois niveaux constitués chacun de deux pièces séparées par un mur de refend central : un rez-de-chaussée communicant avec le bâtiment occidental, un étage et un étage sous combles se prolongeant dans les tours rectangulaire et semi-circulaire du front sud aménagées en pièces résidentielles. Une tourelle d'escalier en vis polygonale dans l'angle nord-est de ce bâtiment permettait de faire le lien entre la cour au rez-de-chaussée et la grande salle à l'étage, nouvellement édifiée sur quatre pièces basses. Le parti pris fut d'élever un bâtiment occidental (Grands Combles) plus haut que le logis oriental (Petits Combles), en décalant les niveaux de plancher ce qui interdit toute liaison entre les deux logis à l'étage. Aucun compte de construction décrivant cette entreprise ambitieuse n'est conservé mais, étant donné l'ajout du premier mur de refend par Charles alors qu'il n'était que dauphin, le chantier put être amorcé autour de 1420. Lorsque Charles fut proclamé roi, en 1422, la construction d'un nouveau siège du pouvoir devait sembler nécessaire.

Quelque temps plus tard, certaines modifications vinrent compléter les appartements et bouleverser le système distributif des logis (phase 3, état 9). Une tour rectangulaire contenant un escalier en vis fut adossée au pignon occidental contre la tour de latrines. Cette dernière, auparavant accessible uniquement depuis une plateforme en bois ouverte sur la salle du rez-de-chaussée à l'extrémité ouest, était alors distribuée par le nouvel escalier à chaque niveau. À l'ouest, la tourelle d'escalier débouchait sur un chemin muni d'un parapet au sommet d'un mur batardeau fermant la douve et reliant les logis à la tour de Boissy. D'autre part, une galerie de bois fut plaquée contre la face nord du logis oriental entre la tourelle polygonale et la tour d'escalier carrée. La porte percée entre la tourelle polygonale et la grande salle fut bouchée et remplacée par une porte plus au nord s'ouvrant sur cette nouvelle galerie de bois. Ainsi, il fallait obligatoirement emprunter la galerie pour se rendre de la grande salle à l'étage du logis occidental destiné au roi, aucun passage direct n'ayant été ouvert entre les appartements

18. Comptes de l'écurie du dauphin, 1419–1422, PARIS, ANF, KK 53.

de la reine et ceux du roi. Ces derniers travaux placèrent la reine au même étage que le roi et à une place hautement privilégiée, à côté de la grande salle (fig. 5). Il semble qu'ils aient été réalisés entre 1451 et 1453, quand un certain Olivier Pommier, officier comptable *demourant à Chinon* et trésorier de la reine, fut chargé des *reparations des chasteaux*¹⁹. Le chantier en partie achevé, Marie d'Anjou s'installa au château et aménagea ces appartements et des chambres pour loger ses enfants, son frère et les gens de sa maison²⁰.

La configuration des appartements de la reine

Tout comme les appartements du roi, à l'étage des Grands Combles, la reine possédait deux grandes pièces en enfilade, des petites salles annexes, des latrines et une vis donnant accès à l'étage sous combles (fig. 5). La première pièce prédominante et directement accessible par un escalier correspondrait à une salle ou à une chambre à parer, prête à accueillir les courtisans et les conseillers conviés. La seconde, communiquant avec des espaces plus intimes, serait quant à elle une chambre privative. Cette dernière s'ouvrirait sur les tours semi-circulaire et rectangulaire du front sud qui renfermaient des retraits ou études tandis que depuis la chambre de parement un petit passage dans la courtine donnait accès à une tour de latrines. Lors de son installation en 1454, la reine acheta *trois soliveaux chacun de dix piez de long ou environ [...] a plancher et clourre le dessus de l'un des retraiz de la chambre oudit chasteau*²¹. Cette citation nous révèle deux faits significatifs : Marie d'Anjou possédait plusieurs retraits liés à sa chambre et l'un d'eux devait mesurer 10 pieds de long ou de large, tout comme les solives destinées à accueillir le plancher, c'est-à-dire environ 3 mètres. Or, le retrait de la tour semi-circulaire présente une largeur maximale de 3,40 mètres et celui de la tour rectangulaire adjacente, une largeur et une longueur équivalentes à 2,70 mètres. Ce dernier comportait une petite cheminée et une vis menant aux combles. Outre ces retraits annexes, il semblerait que la reine ait aménagé à l'intérieur même de ses chambres un petit oratoire et une garde-robe. En effet, toujours en 1454, elle commanda *ung lieutrin de boys a pié tournant par une viz [...] a tenir son livre devant elle quant elle dit ses heures en la chambre mais également une presse de boys [...] à presser ses atours et 15 regles de boys [...] pour ordonner les atours*²². Des cloisons d'ais, largement présentes dans les comptes, auraient alors permis de distinguer et de séparer ces espaces. [L']*ostevent de boys [...] assiz en la chambre de ladite dame* aurait pu aussi bien préserver la chambre des

19. Extraits de comptes royaux (de 1451 à 1475), aujourd'hui disparus, transcrits par Monsieur Du Fourny en 1884, PARIS, BnF, ms. fr. 32511, ff. 140r, 154r, 162r.

20. PARIS, ANF, KK 55.

21. *Ibid.*, fol. 69r.

22. *Ibid.*, ff. 68v-69r.

courants d'air provenant de la galerie de bois que servir de « tournavent » en distribuant l'oratoire et la garde-robe.

La chambre accueillait *une table de noyer [...] de six pieds de long ou environ [soit 1,80 mètres], garnie de haulx trecteaulex dont la fonction n'est malheureusement pas précisée* – elle a pu servir de présentoir d'objets précieux, de vaisselles ou de tapisseries ou bien tout simplement de table pour dîner – et *une petite table de chesne longue de quatre pieds ou environ [soit 1,20 mètres] garnie de treteaulx [...] a mectre et tenir devant les fenestres de ladite chambre pour son service c'est-à-dire pour l'ouvrage de la broderie*²³. Parmi ce mobilier, il faut bien sûr prendre en compte le lit, pièce fondamentale autour de laquelle s'organise toute chambre qu'elle soit à parer ou à coucher (fig. 5). Absent des comptes, son emplacement se perçoit néanmoins dans chaque chambre, et ce si on applique la règle employée par le devis du château de Jarzé²⁴, dans la seconde moitié du xv^e siècle, et reprise plus tard par Philibert Delorme, selon lequel *il ne faut ériger les cheminées des chambres au milieu des faces desdictes chambres : mais bien les tirer plus à costé, pour donner espace et largeur suffisante à la place du lict, et de la chaire qui doit estre aupres, et une autre petite espace pour la ruelle. Telle largeur doit être communément de neuf pieds [soit 2,70 mètres] pour le moins aux chambres moyennes, qui ont de vingt à vingt-deux pieds de large, et dix pieds [soit 3 mètres] à celles de 24*²⁵.

Le niveau sous combles, reprenant en grande partie les dispositions de l'étage, abritait certainement des chambres dédiées à des gens de maison ou aux enfants (fig. 6). En ce qui concerne les *chambres [...] es gallerie de dessus la chambre de ladite dame* déjà citées, qui communiquaient avec les appartements de la reine par la vis du retrait, il est envisageable de les attribuer au petit Charles de France, frère cadet du dauphin Louis, seulement âgé de huit ans en 1454 et à Madeleine de France, de trois ans son aînée. À cette date, ils vivaient à Chinon auprès de leur mère qui se chargea de leur éducation. Charles reçut des *livres bien escripz en beau parchemin et richement enluminéz [...] delivrez à maistre Robert Blondel, maistre d'escolle de monseigneur Charles ainsi qu'il s'ensuit. C'est assavoir ung Abc, ungs sept pseaulnes, ung donast, ungs accidens, ung caton et ung doctrinal et une tablete carrée assise sur une croisée de fort boys et sur un pyé qui tourne a mectre dessus les poulpitres et livres ou aprant mondit seigneur* tandis qu'un clerc, Nicolas de Vailly, donnait des leçons à la princesse²⁶. Une pièce d'étude devait être destinée à la conservation des ouvrages et des pupitres près des appartements des enfants. Le niveau sous

23. *Ibid.*

24. M. CHATENET, C. CUSSONNEAU, Le devis du château de Jarzé: la place du lit, *Bulletin monumental*, t. 155/2, 1997, p. 103–126 ; M. CHATENET, « Cherchez le lit ». La place du lit dans la demeure française au xv^e siècle, *Aspetti dell'abitare in Italia tra xv et xvi secolo. Distribuzione, funzioni, impianti*, éd. A. SCOTTI TOSINI, Milan, 2001, p. 145–153.

25. P. DELORME, *Le Premier livre de l'Architecture*, Paris, 1567, fol. 260r.

26. PARIS, ANF, KK 55, ff. 119v, 135r.

combles des tours semi-circulaire et rectangulaire du front sud correspondait très certainement à cette fonction, comme c'était le cas dans d'autres châteaux aux XIV^e et XV^e siècles. Ainsi l'inventaire de 1569 mentionne à cet endroit une *chambre haulte, où est deceddé ledict feu le Bascle, respondant sur la ville*²⁷.

Le rez-de-chaussée, quant à lui, n'était pas enclin à recevoir des chambres puisque la disposition des cheminées aux côtés de portes ou de baies ne laissait aucun espace assez large pour y placer des lits (fig. 7). Tout comme les quatre pièces de dessous la grande salle, il devait se composer de cuisines et de communs en relation avec la cour et à proximité du puits. Les faux-manteau sur consoles des cheminées permettaient de rendre plus accessibles les foyers nécessaires à la préparation des plats. Mais la présence de latrines et de retraits aux côtés d'un garde-manger au premier niveau de la tour semi-circulaire – les fentes de jour favorisant la conservation des aliments – mènent à penser que le rez-de-chaussée des Grands Combles abritait plutôt des cuisines de bouche réservées à la reine, indépendantes des cuisines de la grande salle destinées à préparer les festins. En effet, les comptes de l'argenterie mentionnent *la cuisine de ladite dame, située sous une chambre pour une des femmes d'icelle dame* qui pourrait correspondre à l'étage intermédiaire de la tour semi-circulaire²⁸.

L'attachement que portait Marie d'Anjou au château de Chinon peut en partie expliquer l'emplacement privilégié de ses appartements, proches de la grande salle et à l'étage « noble », au même niveau que les chambres du roi. En effet, cette disposition inhabituelle face au modèle largement répandu de hiérarchisation verticale des appartements royaux doit résulter d'un contexte bien particulier, dans lequel la place de la reine prend une importance nouvelle l'élevant à l'égal de celle du roi. Les chambres royales à Chinon se suivent selon une ordonnance répétitive contrairement à ce que l'on peut observer plus tard dans les logis doubles du XVI^e siècle, qui s'organisent autour d'un axe médian matérialisé par une salle commune aux appartements du roi et de la reine. Ainsi, aux logis des Sept Vertus du château d'Amboise, une vis centrale et une galerie extérieure menaient, au troisième étage, à une salle qui donnait, à l'est, à la chambre et à la garde-robe de la reine Anne de Bretagne et, à l'ouest, à la chambre et à la garde-robe du roi Charles VIII²⁹ (fig. 8). Pour le château de Blois de Louis XII, la simple lecture des volumes et des armoiries sculptées (l'hermine et le A pour Anne de Bretagne ; le porc-épic et le L pour Louis XII) permettent de situer des appartements pour le roi et la reine à l'étage de l'aile Louis XII, répartis de chaque côté d'une salle (fig. 9)³⁰. La question des logis doubles a

27. BOISNARD, L'inventaire du château, p. 152.

28. PARIS, ANF, KK 55, fol. 69r-v.

29. É. THOMAS, Les logis royaux d'Amboise, *Revue de l'Art*, t. 100, 1993, p. 44-57.

30. M. CHATENET, *La cour de France au XVI^e siècle. Vie sociale et architecture*, Paris, 2002 ; ID., P.G. GIRAULT, *Fastes de cour. Les enjeux d'un voyage princier à Blois en 1501*, Rennes, 2010, p. 65-76.

été posée par J.M. Pérouse de Montclos qui a pu constater « une bipartition régulière lorsque la femme est investie d'un pouvoir personnel » même si, depuis, M. Chatenet a su distinguer les logis doubles dédiés à l'apparat et à l'accueil d'invités des appartements officiels³¹. Or, face à l'envergure des actions politiques et des commandes artistiques d'Anne de Bretagne, Marie d'Anjou est loin de faire pâle figure.

De surcroît, outre son rôle de reine, que Marie d'Anjou assumait pleinement, la situation du royaume de France au xv^e siècle favorisa sans doute une prise de pouvoir croissante des femmes traduite dans l'architecture par le logis jumelé au château de Chinon. En effet, le contexte de la guerre de Cent ans semble avoir entraîné, par l'absence longue et répétée des seigneurs, une nouvelle répartition des droits et des devoirs au profit des épouses qui persévéra à la fin du xv^e et au xvi^e siècle. Quelques temps après l'édification des logis de Chinon, Jean de Bourgogne, duc de Nevers, fit construire un palais ducal dont l'appartement de la duchesse était identique et symétrique à celui de son époux, la salle centrale faisant office de grande salle³². Les archives attestent clairement d'un partage du gouvernement du duché de Nevers entre le comte trop occupé auprès de Louis XI et la comtesse chargée de nombreuses prérogatives³³. Le logis double n'est pas toujours édifié en relation avec un pouvoir réel de l'épouse ou habité quotidiennement par le couple mais sa présence symbolique montre l'importance du soutien de la femme, accompagnatrice du seigneur ou du roi dans ses fonctions.

Les travaux engagés par la reine au-delà de son logis

La reine ne se contenta pas d'aménager ses seuls appartements et ceux de ses enfants. Elle entreprit aussi plusieurs travaux intérieurs et extérieurs d'agrandissement, d'embellissement et d'entretien du château. Certains membres de sa maison, constituée dès 1422, se virent attribuer des chambres

31. J.M. PÉROUSE DE MONTCLOS, Logis et appartements jumelés dans l'architecture française, *Architecture et vie sociale. L'organisation intérieure des grandes demeures à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance. Actes du colloque de Tours du 6 au 10 juin 1988*, éd. J. GUILLAUME, Paris, 1994, p. 237 ; CHATENET, *La cour de France* ; Id., GIRAULT, *Fastes de cour*.

32. C'est Jean de Bourgogne qui est chargé d'accueillir le dauphin Louis fuyant son père à Genappes en 1456. Dès lors, les deux hommes seront très unis et, le 18 novembre 1470, ils signent un pacte d'alliance significatif.

33. F. FONTAN, *Le château neuf de Nevers. xv^e-xx^e siècles*, Mémoire de maîtrise, Université François-Rabelais – Tours/CESR, 2001 ; Id., *Le palais ducal de Nevers (1467-1480)*, *Histoire de l'Art*, t. 54, 2004, p. 19-32.

individuelles³⁴. Ainsi, furent construites *deux autres cloisons d'aiz [...] aux deux boutz d'une des autres galleries dudit chasteau derriere les cuisines d'icellui chasteau pour loger Jehanne Burelle et Jehanne Rochelle damoiselles de ladite dame et une petite chambre d'aiz en l'un des boutz des galleries dudit chasteau ou est le jeu de paulme pour faire besouagner ledit peintre, Henri de Vulcop*³⁵. Là encore, les comptes ne se présentent pas comme de simples listes d'objets mais apportent de nombreux indices, spatiaux notamment. Seulement, ces derniers ne renvoient pas à des pièces ou installations connues : quelles étaient ces galeries derrière des cuisines et où se trouvait le jeu de paume ? S'agissait-il d'un ensemble formé à l'écart des logis, près de jardins et principalement édifié en bois ? Ce n'est que récemment que B. Dufay, après une opération de fouilles réalisée au nord des logis entre 2008 et 2009, a apporté des éléments de réponse³⁶. Dans la partie occidentale de l'emplacement présumé de l'aile nord, il a pu déceler la présence de fondations d'une salle aux dimensions aussi importantes que celles de la grande salle et bordée d'une galerie en pierre qui pourrait avoir abrité un jeu de paume. Toute proche, la *chambre d'aiz* du peintre de la reine, Henri de Vulcop, avait une fonction d'atelier, muni [d']une table garnye de treteaulx [...] a paindre dessus et [d']une selle de fort boys quatre piez [...] a asseoir le marbre dudit peintre a broyer ses coulleurs et matieres dont il paint, tandis qu'une autre chambre recevait sa couche³⁷.

La reine logea également son frère René, de passage à Chinon en 1454. Pour qu'il fut à son aise, elle lui arrangea une chambre et un oratoire : *six autres chassis de boys [...] pour les fenestres de la chambre ou fu logié le roy de Sicille quant il vint devers ladite dame audit lieu de Chinon et deux aulnes de bougran bleu [...] pour tendre devant les fenestres de l'oratoire fait pour le roy de Sicille en la chapelle d'icelle dame ou chasteau dudit Chinon*³⁸. Au même moment, Marie d'Anjou s'intéressa aussi à l'entretien de la grande salle et de la tour de l'horloge en commandant *deux grans aiz [...] a couvrir les coussiages des fenestres de la sale dudit chasteau du costé de la ville, deux aiz [...] aux coussiages d'une des*

34. Les comptes de l'hôtel de Marie d'Anjou commencent le 1^{er} novembre 1422 (PARIS, ANF, KK 56, 1422–1427). DU FRESNE DE BEAUCOURT, *Histoire de Charles VII*, t. 2, p. 181, justifie cette date par le départ de la reine Yolande pour la Provence, le 20 juin 1419, laissant sa fille installée au château de Mehun-sur-Yèvre.

35. PARIS, ANF, KK 55, fol. 69r. Henri de Vulcop, originaire du bourg de Vuilkop, aux environs d'Utrecht, est documenté en 1451 à Paris, en 1454–1455 à Chinon, au service de la reine Marie d'Anjou, en 1463–1464 à Bourges, au service de son fils, Charles de France, et, enfin, jusqu'en 1472, comme artiste indépendant à Bourges, où il meurt avant 1479. Malheureusement, nous possédons peu d'informations sur la production de ce peintre, connu uniquement à travers quelques textes qui mentionnent des ouvrages peints pour la reine mais aussi un chariot (*Ibid.*, fol. 123v).

36. B. DUFAY, *Forteresse de Chinon (37). Château du Milieu : opération réseaux*, Rapport de fouilles, Orléans, en préparation.

37. PARIS, ANF, KK 55, fol. 69r.

38. *Ibid.*, ff. 69v, 99r.

*fenestres croisées de la sale dudit chasteau sur la court d'icellui chasteau, a s'ayseoir dessus et deux huis en la tour de l'orloge du chasteau dudit Chinon de grands barils de fer gons vertevelles ferrures*³⁹. Puis, des travaux plus conséquents encore concernèrent l'aménagement extérieur, pour lesquels furent engagés Jehan Roncin et Jehan Josses [...] qui durent vuyé par l'ordonnance d'icelle dame les terres de dessous les fossés qui sont a l'entour dudit chasteau de Saint George et fait belles allées a soy aller esbatre a sa plaisance [...] et [pendant] cinquante trois journees d'omme [...] vacqué et vuider et oster les terres qui estoient devant l'ostel neuf du chasteau dudit Chinon et donné cours à l'eaue de l'esgout qui chiet dudit hostel⁴⁰.

Les jardins ou plus généralement la nature semblent en effet avoir été grandement appréciés par la reine qui aimait s'entourer d'animaux et se promener. Les comptes de l'argenterie mentionnent aussi bien des chiens qu'une chievre sauvage, deux levreaux, un étourneau et un papegault, deux outardes et un marsouin⁴¹. René d'Anjou ajouta des poules, un coq et des poussins à cette ménagerie suite à la requête de sa soeur⁴². Mais la reine s'adonnait autant à l'élevage qu'à la chasse où elle emmenait sa fille Madeleine⁴³.

En somme, la configuration des appartements de la reine, au château de Chinon, n'est pas le seul phénomène, discernable dans les comptes, qui rapproche Marie d'Anjou et Anne de Bretagne. En effet, les deux femmes accordaient, chacune, autant d'importance à la lecture, à la broderie, aux aménagements de leurs chambres et jardins qu'à l'éducation de leurs enfants. Grâce aux manuscrits commandés pour ses filles et aujourd'hui conservés, Anne de Bretagne s'est forgé une image de «mère sage et conseillère⁴⁴». Ainsi, à la fin du livre de prières de Claude de France, les représentations d'Anne de Bretagne sous la figure de sainte Anne et de la jeune princesse affirment le rôle essentiel de transmission des savoirs de la reine aux enfants⁴⁵. En revanche, les livres mentionnés dans les comptes de Marie d'Anjou et les œuvres d'Henri de Vulcop, peintre officiel de la reine,

39. *Ibid.*, ff. 68v, 69r, 100r.

40. *Ibid.*, fol. 99v.

41. *Ibid.*, ff. 14v, 15v, 16v, 101v, 113v, 127v entre autres.

42. Recueil de documents sur la famille d'Anjou, *Ibid.*, P 1334⁷, fol. 2v.

43. Comptes de l'argenterie de la reine de 1454-1455, *Ibid.*, KK 55, ff. 20r (A Magdelene de France, comptant, oudit mois [août 1455], qu'elle bailla et donna à ceulx qui avoient trouvés sa sainture, qu'elle avoit perdue en alant à la chasse avecques la Royne, 27 s. 6 d. t.), 89r (Pour une poupée de paris faicte en facon d'une damoiselle à cheval et ung varlet à pié pour la princesse).

44. E. L'ESTRANGE, Le mécénat d'Anne de Bretagne, *Patronnes et mécènes en France à la Renaissance*, éd. K. WILSON-CHEVALIER, E. PASCAL, Saint-Étienne, 2007, p. 182.

45. Prières de Claude de France, CAMBRIDGE, Fitzwilliam Museum, ms. 159, cité dans L'ESTRANGE, Le mécénat d'Anne de Bretagne, p. 192.

ne sont pas parvenus jusqu'à nous⁴⁶. C'est, sans doute, la raison pour laquelle le mécénat de Marie d'Anjou a souvent été, à tort, si minimisé. Pourtant, nous l'avons montré, il mérite une attention particulière et peut aisément soutenir la confrontation avec le mécénat que pratiqua Anne de Bretagne ou d'autres grandes dames du temps.

*Université François-Rabelais/
CESR (Centre d'Études Supérieures de
la Renaissance) – Tours*

Solveig BOUROCHER

46. N. Reynaud a finalement identifié le Maître de Coëtivy avec Nicolas, dit Colin, d'Amiens, après avoir cru reconnaître en lui, Henri de Vulcop. À ce propos, N. REYNAUD, *La Résurrection de Lazare et le Maître de Coëtivy*, *Revue du Louvre*, 1965, p. 171–182; ID., *Un peintre français, cartonnier de tapisseries au xv^e siècle : Henri de Vulcop*, *Revue de l'Art*, t. 22, 1973, p. 6–21; ID., F. AVRIL, *Les manuscrits à peintures en France, 1440–1520*, Paris, 1993, p. 58–69.

ANNEXE
Tableau répertoriant les meubles et autres objets
commandés par la reine en 1454–1455
pour mettre en sa chambre

<i>Nature du meuble ou de l'objet</i>	<i>Matériaux, mesures, équipements et ornements</i>	<i>Prix</i>	<i>Fonction</i>	<i>Emplacement</i>
Ostevent	Bois et fer	25 s. t.	Protéger des courants d'air ou distribuer des espaces cloisonnés	
Lutrin	Bois; pied tournant grâce à une vis	35 s. t.	Lire les heures	Probablement dans un petit espace servant d'oratoire
15 règles	Bois	3 s. 6 d. t.	Ordonner les atours	
Table et tréteaux	Noyer; longue de 6 pieds (soit 1,80 m)	35 s. t.		
2 grands marchepieds	Bois	7 s. 6 d. t. la pièce		Devant les fenêtres
8 tavelles	Noyer	5 s. t.	<i>Desvuyder les soyes pour faire des ouvrages de broderie</i>	Probablement rangées sur la petite table réservée à son service
Petite table et tréteaux	Chêne; longue de 4 pieds (soit 1,20 m)	10 s. t.	Pour son service	Devant les fenêtres
3 solives	Longues de 10 pieds (soit 3 m)	10 s. t.	<i>Plancher et clourre le dessus de l'un des retraiz</i>	Retrait dans la chambre
Presse	Bois	55 s. t.	Presser les atours	Probablement dans la garde-robe
Petit coffret	Bois; sans pied; ferré; fermant à clé			
Grand coffre	Cuir serti de fer blanc; étoffé dedans et dehors, garni de deux clés	11 l. t.	<i>Pour mectre et garder ses draps de lit et autre linge d'icelle dame</i>	Peut-être rangé dans la garde-robe car il est confié à Guillemine Fueillete, femme de chambre de la reine



Fig. 1: Extrait du cadastre napoléonien (CHINON, section E1), TOURS, ADIL, 3P2/118, © Atelier photographique.

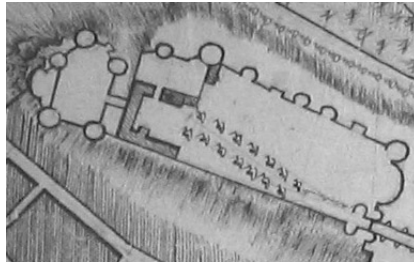


Fig. 2: Plan de la route de Tours en Poitou par Azay-le-Rideau, Chinon et Loudun depuis Tours jusqu'à Chinon sur 23 535 toises de longueur, 1758, TOURS, ADIL, C 189, © S. Bourocher.

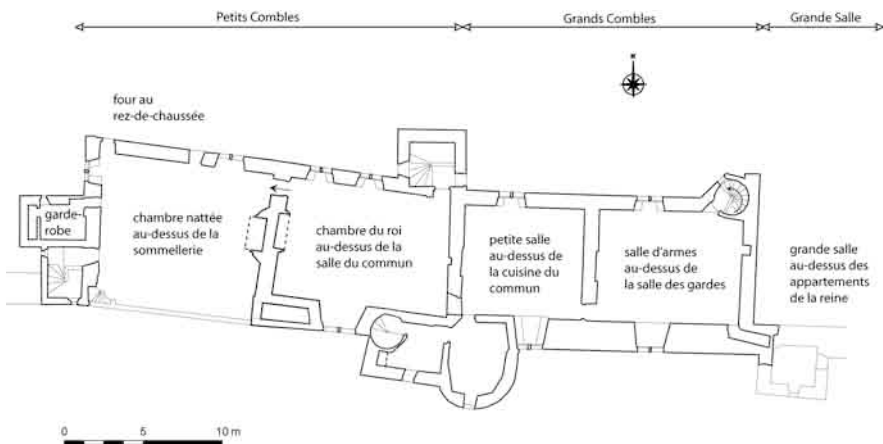


Fig. 3: Plan actuel de l'étage reprenant les hypothèses de reconstitution des logis royaux de Chinon au milieu du xv^e siècle selon Arnaud de Saint-Jouan, © S. Bourocher.

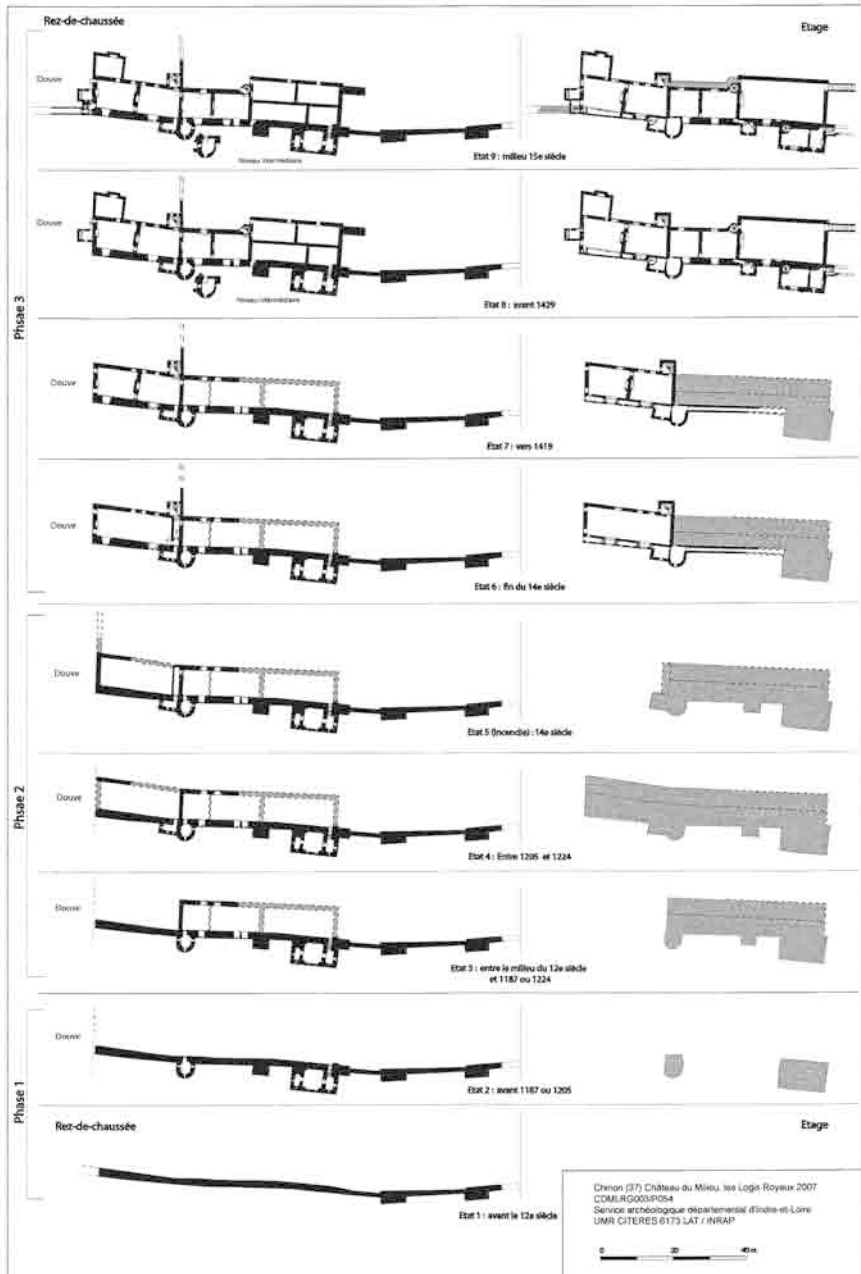


Fig. 4: Proposition de phasage chronologique des logis royaux de Chinon au rez-de-chaussée et à l'étage entre les XII^e et XV^e siècles, parue dans DUFAY, LEFEBVRE, BOUROCHER, *Forteresse de Chinon* (37), t. 2, fig. 45.

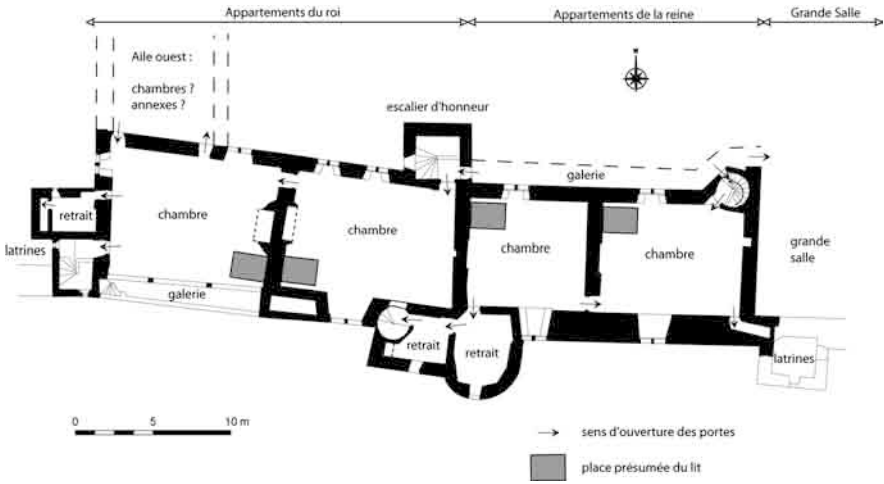


Fig. 5: Plan restitué du premier étage des logis royaux de Chinon à la fin du xv^e siècle, © S. Bourocher.

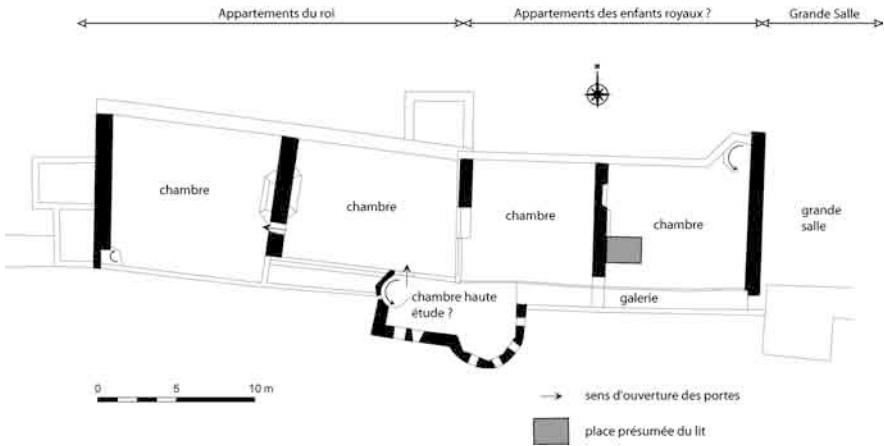


Fig. 6: Plan restitué de l'étage sous combles des logis royaux de Chinon à la fin du xv^e siècle, © S. Bourocher.

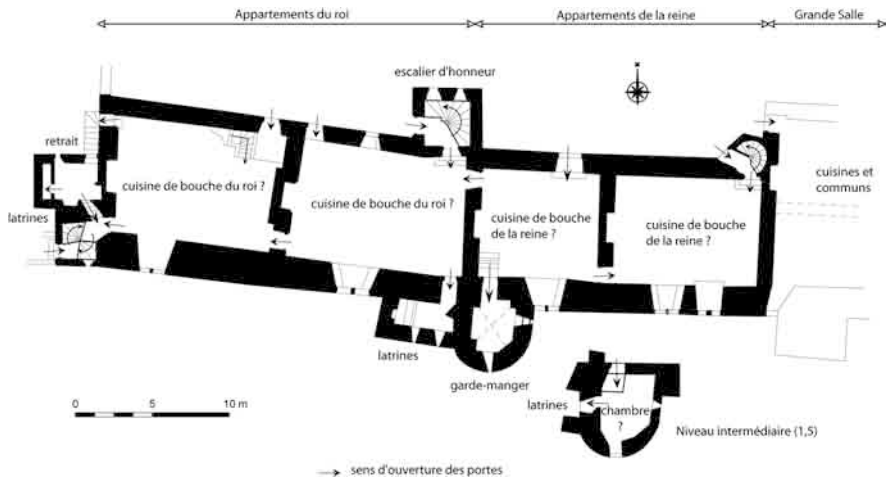


Fig. 7 : Plan restitué du rez-de-chaussée des logis royaux de Chinon à la fin du xv^e siècle, © S. Bourrocher.

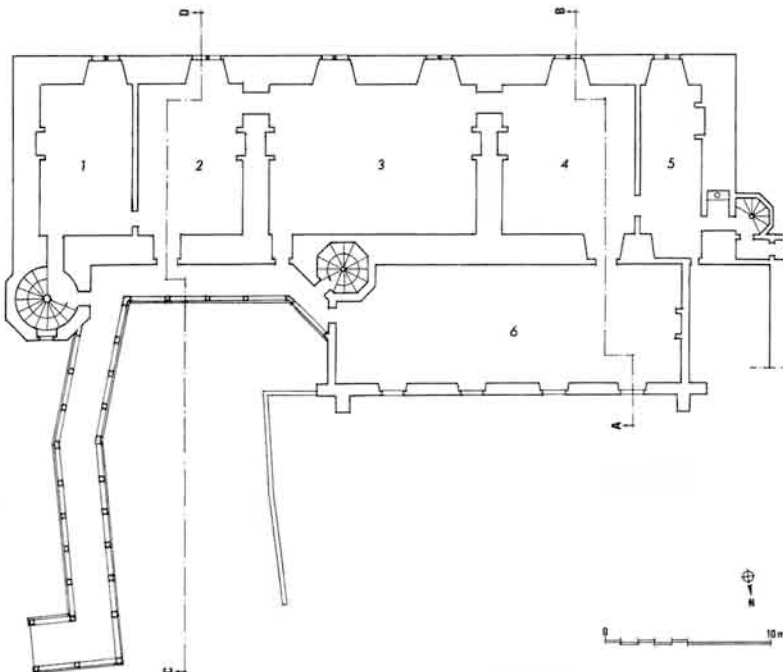


Fig. 8 : AMBOISE, Château, Logis des Sept Vertus, 3^e niveau, restitution du plan des logis royaux par J. BLÉCON, dans THOMAS, *Les logis royaux d'Amboise*, p. 52, fig. 18: 1. garde-robe de la reine; 2. chambre de la reine; 3. salle; 4. chambre du roi; 5. garde-robe du roi; 6. galerie fermée, © É. Thomas et J. Blécon.

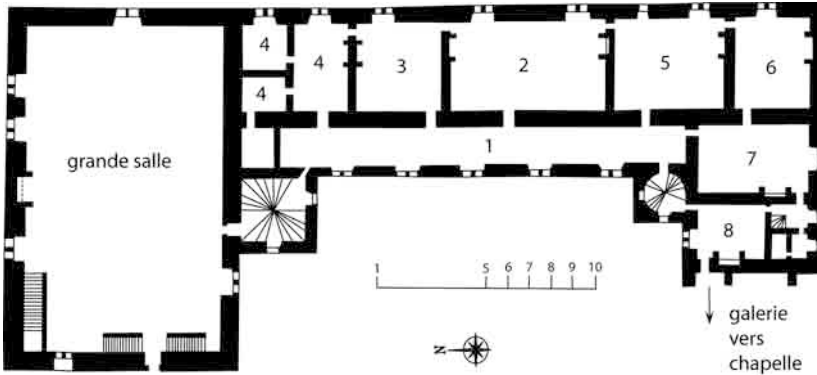


Fig. 9: AMBOISE, Château, Aile Louis XII, 1^{er} étage, restitution du plan des appartements habités par les archiducs d'Autriche en décembre 1501, dessin de S. BOUROCHER réalisé à partir d'un plan de J. ANDROUET DU CERCEAU et de légendes reprises des travaux de CHATENET, *La cour de France*, p. 205, fig. 94; ID., GIRAULT, *Fastes de cour*, p. XVI, fig. 17: 1. galerie tendus des faits des Troyens; 2. grande salle tendue des gestes d'Alexandre le Grand; 3. chambre où [l'archiduc] se tenoit et se retiroit tout le jour; 4. deux ou trois petites chambres bien accoustrées, mais pour ce que l'archiduc en faisoit ses garderobbes, nul n'y alloit; 5. chambre de l'archiduchesse où lesdits sieur et dame couchoient [...] tendue de drap d'or; 6. chambre au derriere tendue de veloux cramoisy brodee de K et de A couronnés; 7. chambre [...] tendue de satin cramoisy brodé de cordelière et orangé aux armes de Bretagne; 8. [chambre] tendue de veloux blanc et violet semé de A et D d'or brodé dessus; en ce lieu faisoit l'archiduchesse sa chambre de retraite ou estoit une selle d'argent sous un pavillon carré de damas blanc et violet, © S. Bourocher.